



# LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CHINE DANS LE COMMERCE MONDIAL : UNE RÉUSSITE SPECTACULAIRE POUR UNE ÉCONOMIE FRAGILE

MARY-FRANÇOISE RENARD \*

**E**n réformant une économie planifiée depuis 30 ans, la Chine a réalisé une expérience unique. La structure et l'organisation de son économie demeurent originales en conciliant un libéralisme économique et un autoritarisme politique, un système de prix ne comprenant pratiquement plus de prix administrés mais un Parti communiste omniprésent dans les prises de décision.

La taille de la Chine, son taux de croissance soutenu et les perspectives d'évolution de la demande intérieure en font désormais un des acteurs essentiels dans l'économie mondiale et sans doute l'un des rares pays en développement à avoir réussi un processus de rattrapage.

L'un des aspects le plus remarquable des changements de l'économie chinoise est son ouverture internationale. En effet, conformément au modèle d'économie planifiée, la Chine fonctionnait pratiquement en autarcie jusqu'en 1979. Elle est, en 2004, le 4<sup>ème</sup> exportateur mondial. Pourtant, ce résultat recouvre une situation complexe, où les échanges internationaux dépendent encore très largement de firmes étrangères et où une partie du territoire ne bénéficie pas de la dynamique créée par les exportations.

Alors qu'elle est depuis 3 ans membre de l'OMC, comment peut-on caractériser la place de la Chine dans les échanges internationaux et quelles sont plus particulièrement ses relations avec les autres pays d'Asie ?

\* Professeur à l'Université d'Auvergne - Faculté des Sciences économiques et de gestion-responsable de l'IDREC (Institut de recherche sur l'économie de la Chine) au CERDI (Centre d'études et de recherche sur le développement international) et directeur du master « Économie de la Chine ».

Nous présenterons, dans une première section, les grandes lignes de l'évolution de la politique d'ouverture, ce qui permettra de caractériser la position de la Chine dans le commerce mondial.

Nous nous intéresserons plus spécifiquement à son intégration dans la zone Asie dans une deuxième section, en étudiant ses relations commerciales avec les pays voisins et quelques points-clés de cette dynamique régionale.

L'ouverture n'est envisagée ici que sous l'angle des échanges internationaux. On ne traite donc ni des problèmes de change, ni de l'investissement direct étranger ou des délocalisations.

### *UNE POLITIQUE D'OUVERTURE GRADUELLE ET MAÎTRISÉE*

Compte tenu de l'organisation institutionnelle et politique de la Chine, la politique commerciale a été marquée par les choix du gouvernement central et par la défense des intérêts nationaux.

Dès 1979, les réformes mises en œuvre ont inclu le commerce extérieur avec différentes mesures relatives à la décentralisation des contrôles et à la création de zones économiques spéciales. L'ouverture s'est véritablement accrue à partir de 1982<sup>1</sup>. Le rôle important qu'a acquis la Chine dans l'économie mondiale s'est concrétisé, après 15 années de négociations, par son adhésion à l'OMC en 2001.

La politique d'ouverture a consisté à fonder celle-ci sur l'avantage comparatif de l'économie chinoise et non sur une répartition inter-régionale du commerce relativement égalitaire ; il s'agissait surtout de valoriser l'avantage comparatif des provinces côtières. Le développement des échanges extérieurs qui en résulterait devait générer de la croissance économique qui se diffuserait ensuite aux provinces intérieures.

Les choix de politique commerciale sont guidés par des objectifs précis en matière de politique industrielle ou de sécurité nationale. Ils reflètent aussi « l'activisme stratégique national » et le pouvoir de négociation de différents groupes d'intérêt (cf. Bin, 2001).

La stratégie en matière de politique commerciale a évolué en 4 phases distinctes :

- de 1980 à 1983, la politique suivie dans les années de planification diminue peu à peu, mais le soutien aux exportations de biens dans lesquelles l'économie a un avantage comparatif reste marginal ;
- de 1984 à 1990, la promotion des exportations remplace peu à peu la substitution aux importations, mais on observe une simultanéité des deux politiques chacune s'appliquant dans des secteurs différents. Ce dualisme va de pair avec le caractère graduel et expérimental des réformes, mais s'explique aussi par le manque de consensus au sein du



Parti communiste, quant à une stratégie précise. Le gouvernement a dans le même temps, et pour satisfaire différents groupes d'intérêt, soutenu les exportations correspondant à l'avantage comparatif et susceptibles de générer des effets de *spillover* et protégé des entreprises d'État en faisant de la substitution aux importations. De plus, la décentralisation et les contrats de responsabilité en matière de commerce extérieur qui ont été signés avec les gouvernements locaux en 1988 ont donné à ces derniers un pouvoir important, notamment en matière de subventions à l'exportation accordées à des firmes locales. Cela a donné lieu à de véritables guerres commerciales entre les provinces (dans les secteurs du coton, de la laine, de la soie, du tabac et du thé) et a accentué la fragmentation déjà existante ;

- de 1991 à 1993, les droits de douane continuent à diminuer, mais la politique de promotion des exportations est maintenue ; elle demeure l'un des éléments essentiels de la politique industrielle, notamment en matière de textile-habillement. Pendant cette période, la surévaluation du taux de change était défavorable aux exportations ;

- depuis 1994, la Chine a commencé une libéralisation accélérée qui lui a permis, après 15 années de négociations, d'adhérer à l'OMC en 2001. Non seulement les barrières tarifaires ont été abaissées, mais les producteurs ont été incités à se référer aux prix internationaux. Les contrats de responsabilité des provinces ont été supprimés en 1994. Cette nouvelle étape dans l'insertion internationale de la Chine, aura des conséquences différentes selon les partenaires commerciaux.

Avant les réformes de 1978, une dizaine de sociétés de commerce dépendant des ministères avaient le monopole des importations et des exportations, ce qui avait pour but d'empêcher toute relation entre les producteurs et le marché international, le montant planifié des exportations devant permettre le financement des importations. Les prix ne reflétaient, bien sûr, ni le coût, ni la rareté et le taux de change était surévalué, ce qui défavorisait les exportations et incitait à l'importation.

C'est pourquoi les différentes mesures de protection qui seront, par la suite, mises en place peuvent être interprétées dans un premier temps comme un signe de libéralisation (Lardy, 1991).

Dès 1984, bien que ces sociétés continuent à servir d'intermédiaires, mais en tant qu'entités autonomes, les prix aux producteurs et aux importateurs sont alignés sur les prix internationaux (auxquels s'ajoutent les droits de douanes et différentes commissions).

Les réformes en matière de commerce extérieur ont eu principalement quatre dimensions (cf. par exemple Will et *alii*, 2000) : augmenter le nombre et le type d'entreprises autorisées à faire du commerce avec l'étranger, développer les instruments indirects de politique commerciale qui n'existaient pas dans le système planifié, réduire, et



à terme, supprimer les distorsions de change et réformer le système de prix afin d'avoir des prix de marché permettant une meilleure allocation des ressources.

Ces réformes sont indissociables de celles qui ont prévalu pour l'ensemble de l'économie, notamment la réforme des entreprises et la politique industrielle.

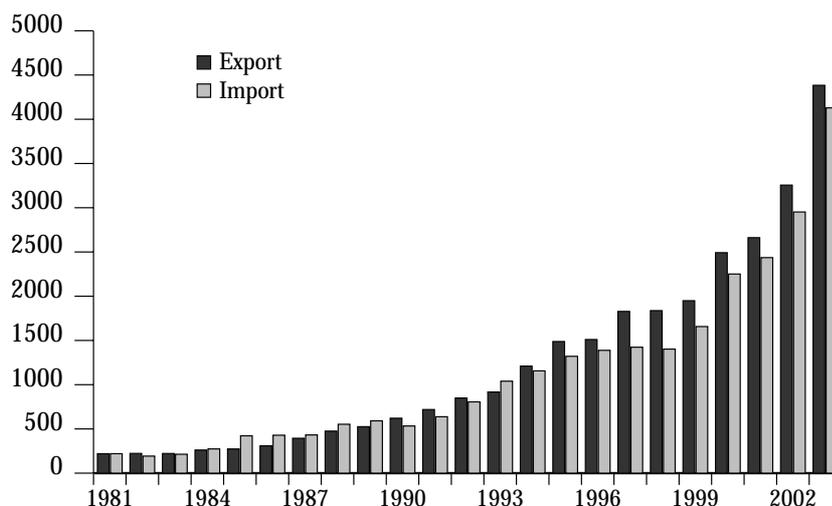
Ainsi, l'augmentation du nombre d'entreprises autorisées à faire du commerce international a été permise par deux types de mesures : les unes autorisant les firmes à échanger tous les produits, sauf ceux soumis à restriction, et les autres, obligeant celles souhaitant commercer à faire une déclaration préalable de la liste des biens exportés (Will et *alii*, 2000). Les deux listes autorisées, celle des firmes et celle des biens, ont augmenté progressivement. Toutefois, le droit de commercer avec l'extérieur n'a été généralisé qu'après l'adhésion de la Chine à l'OMC.

La politique d'ouverture s'est aussi très largement appuyée sur la création de zones économiques spéciales. En effet, des mesures préférentielles ont d'abord été définies en 1979 dans ces zones économiques spéciales, et dans certaines villes côtières avant d'être étendues, de façon très progressive à l'ensemble du pays. Elles ont eu pour but de minimiser les coûts de la transition, elles ont servi de laboratoire et ont joué un rôle pivot dans l'ouverture de l'économie chinoise<sup>2</sup>. Elles devaient non seulement soutenir le développement du commerce extérieur dans une logique d'avantage comparatif, mais aussi permettre le développement des IDE, favoriser les transferts de technologies... (Ge, 1999). Les performances ont été remarquables puisque Shenzhen, par exemple, qui représentait, en 1980, 0,6 % du PIB de la province et 0,5 % des exportations, représentait en 1993 respectivement 10,2 % et 22,3 %. Cela correspond à une croissance du PIB de 35 % par an entre 1979 et 1995 (Ge, 1999, p. 110). En 1984, 14 villes côtières ont été ouvertes aux investissements étrangers et au commerce extérieur, dans la logique de la « stratégie de développement économique de la zone côtière ». En 1990, ce sont 13 zones préférentielles qui ont vu le jour, toujours dans les provinces côtières. C'est ainsi l'ensemble de la façade maritime qui est ouverte au commerce extérieur et à l'investissement étranger. Cette politique a été étendue à la fin des années 1990 à des provinces intérieures.

Cette stratégie a été à l'origine d'un très fort accroissement du commerce extérieur de la Chine, surtout à partir de la deuxième moitié des années 1980 (graphique n° 1)<sup>3</sup>.

C'est au cours des années 1990 que les exportations de la Chine se sont le plus accrues et diversifiées. Elle était, en 2003, le 4<sup>ème</sup> exportateur mondial avec 5,9 % des exportations mondiales (et 5,3 % des importations). Hong-Kong était au 11<sup>ème</sup> rang dans les deux cas (WTO, 2004).

**Graphique n° 1**  
**Évolution des montants totaux d'importations**  
**et d'exportations chinoises**  
(Unité : 100 millions \$ US)



Source : China's Customs Statistics, différentes années.

Cela traduit aussi une dépendance accrue de la Chine à l'égard de l'étranger, puisque le ratio du commerce extérieur (somme des importations et des exportations) sur le PIB est passé de 9,8 % en 1978 à 50,1 % en 2002.

Notons que cette ouverture globale reflète de très grandes disparités intra-nationales, puisqu'elle a surtout été le fait des provinces côtières, et par exemple, la seule province de Guangdong représente, en 2003, 34,9 % des exportations totales du pays et 31,7 % des importations. De plus, si l'ouverture de ces provinces a bien été à l'origine de leur forte croissance économique, celle-ci s'est peu diffusée aux autres provinces (cf. Brun, Combes, Renard, 2002), contrairement à ce qui était prévu par le gouvernement qui s'inquiète beaucoup des inégalités croissantes. Si aucune province n'est totalement exclue du commerce extérieur, leur contribution est très hétérogène ; la seule province de Guangdong représente plus de 36 % des exportations (ainsi que des importations), alors que 16 provinces sur 31 représentent moins de 1 % du total des exportations. De même, les taux d'ouverture reflètent encore une opposition très importante entre les provinces côtières et les autres, phénomène qui va très probablement s'aggraver avec l'entrée de la Chine dans l'OMC (cf. tableau n° 4 en annexe).

La politique d'ouverture a permis un changement fondamental dans

la structure du commerce extérieur puisque les exportations étaient constituées pour 43,3 % de produits primaires et 56,7 % de produits manufacturés en 1983 et que ces biens en représentaient respectivement 7,9 % et 92,1 % en 2003. Pour les mêmes années, les produits agricoles sont passés de 27,1 % des importations à 17,63, et les biens industriels, de 72,8 % à 82,4 (cf. tableau n° 3 en annexe).

Le commerce a continué à croître à un rythme important en 2004, mais plus vite pour les importations, 42,3 % au 1<sup>er</sup> semestre, que pour les exportations, 35,7 %, ce qui explique le premier solde commercial déficitaire depuis 1994.

S'agissant des produits primaires, on peut remarquer qu'au cours de ces dernières années, le déficit en matières premières s'est accru, du fait de la hausse des cours mondiaux du fer, du cuivre et de l'acier. La Chine est passée d'une situation excédentaire à un déficit en matière de carburants, ce qui ne s'explique qu'en partie par une hausse des cours du pétrole dont la Chine est partiellement responsable, et en partie par une forte hausse de la demande qui en fait le 2<sup>ème</sup> importateur mondial. Elle est passée d'un déficit en produits agroalimentaires à un excédent mais les importations ont fortement augmenté au cours du premier semestre 2004, surtout pour les céréales et les animaux vivants.

Les machines, équipements électriques et téléviseurs représentent en 2003 le premier poste des exportations, devant le textile, les articles manufacturés et les produits chimiques. Ils représentent aussi le premier poste des importations, ce qui reflète l'importance de l'assemblage dans le commerce extérieur (cf. tableau n°2 en annexe). D'après les Douanes chinoises<sup>4</sup>, presque 40 % des importations en 2003 étaient constituées de biens destinés à être transformés et ré-exportés (*processing*), ce qui a représenté 55 % des exportations.

### *L'EXPLOITATION D'UNE FORTE COMPÉTITIVITÉ-PRIX*

L'avantage comparatif de la Chine repose, d'une part sur l'abondance de la main-d'œuvre et, d'autre part, sur son faible coût.

La main-d'œuvre peu qualifiée présente un caractère quasi-illimité. On doit noter à ce propos que le secteur rural, qui a été le premier concerné par les réformes, a connu une modification de structure se traduisant par une baisse de l'emploi agricole, ce qui a libéré une importante main-d'œuvre très bon marché. C'est ce type de main-d'œuvre qui a permis le développement d'industries exportatrices dans le Delta de la rivière des Perles, le Fujian, le Guangdong, mais aussi le Liaoning, le Shandong... Ainsi, l'avantage comparatif de la Chine a reposé au départ sur la capacité d'adaptation d'une main-



d'œuvre qui bénéficiait au minimum d'un niveau d'éducation primaire et qui a pu passer de l'agriculture à l'industrie avec des niveaux de salaires auxquels aucun des concurrents de la Chine ne pouvait faire face.

Si un indice 100 représente le salaire moyen aux États-Unis, il est de 2,1 pour la Chine. Mais cette différence traduit un fort écart de productivité, puisqu'à un indice 100 aux États-Unis correspond un indice 2,7 pour la Chine. Ainsi, le coût du travail en Chine équivaldrait à 77 % du coût du travail américain (UNCTAD, 2002).

Toutefois, il existe une grande hétérogénéité dans les niveaux de salaires et les différences sont de plus en plus importantes, entre villes et campagnes et entre les grandes villes elles-mêmes, mais aussi entre les secteurs. La hausse des salaires pour les emplois qualifiés reflète une nouvelle forme d'avantage comparatif de la Chine qui se développe dans des secteurs de technologie avancée, mais qui reste encore très marginale.

Elle garde donc, en raison d'un maintien des salaires à un niveau assez bas, une forte compétitivité-prix qui devrait se maintenir d'autant que la population en âge de travailler continuera à croître au moins jusqu'en 2015. Cet élément fondamental de la compétitivité chinoise sera sans doute renforcé par la libération de main-d'œuvre résultant des pertes d'emplois dans un secteur agricole ayant une faible compétitivité internationale et une éventuelle suppression du contrôle des migrations (*Hukou*).

L'avantage comparatif de la Chine dans les biens intensifs en main-d'œuvre peu qualifiée se situe essentiellement dans les secteurs du textile et de l'habillement, du cuir et des chaussures, des jouets, du bois, des appareils électriques et, dans une moindre mesure, de la chimie, des métaux et des machines. Les exportations ont été tirées dans les années 1980 par le textile et dans les années 1990 par les articles électriques et électroniques (Lemoine et Ünal-Kesenci, 2002). Cette compétitivité de la Chine dans des secteurs faisant l'objet d'une demande mondiale importante a fait de ce pays un des premiers exportateurs mondiaux de cuir, vêtements, horlogerie ou électro-ménager.

La composition du commerce de la Chine se caractérise par une structure duale entre le commerce d'assemblage et le commerce ordinaire. Le premier représente la majeure partie des échanges, c'est sur lui que repose la dynamique des exportations et il dépend très largement de l'investissement direct étranger, alors que le second est essentiellement le fait des entreprises chinoises et demeure assez peu compétitif. L'essentiel de l'activité des secteurs dans laquelle la Chine est compétitive est constitué par l'assemblage. Cette organisation repose, comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant, sur l'organisation de la production dans la zone asiatique, mais aussi sur la



politique commerciale. Celle-ci a très largement favorisé ces activités en exemptant de droits de douane les importations pour assemblage.

Ainsi, le soutien apporté aux industries extraverties dépendantes d'*inputs* importés a été le moteur de la compétitivité chinoise. Cette dépendance est très nette vis-à-vis des entreprises étrangères qui représentent en 2001 plus de 70 % des exportations et des importations des activités d'assemblage (Lemoine, Ünal-Kesenci, 2002). D'une manière générale, celles-ci ont joué un rôle central dans le développement des exportations chinoises (Chan et alii, 1999). En 2002, elles ont concouru à plus de la moitié des importations et des exportations. Cette participation se retrouve au niveau provincial de manière différenciée. Puisqu'elle peut aller jusqu'à 82 % des exportations et 78 % des importations à Tianjin et respectivement 62 et 72 dans le Jiangsu. Là encore, l'opposition entre les provinces côtières et les autres apparaît nettement (cf. tableau n° 4 en annexe).

Toutefois, la Chine essaie de monter en gamme, et, par exemple, développe maintenant la production de ces composants eux-mêmes (cf. Shafaeddin, 2004).

Ainsi, si les produits à fort contenu en main-d'œuvre bon marché restent dominants pour l'économie chinoise, le gouvernement a comme objectif de soutenir le développement de secteurs de haute technologie, ce qui modifiera, à terme, la compétitivité de l'industrie chinoise. Ce développement est récent, mais assez significatif puisque les industries de haute technologie atteignaient 9 % des exportations totales en 1998 et 19 % en 2001 (Szirmai et Wang, 2003). Leur part dans le commerce chinois est croissante et le montant cumulé des exportations de biens de haute technologie atteint 274,2 M\$ pour les 7 premiers mois de 2004 (contre 195,2 pour la même période en 2003). En revanche, elles sont un poids nettement moins important dans la production que dans le commerce, puisqu'elles ne représentent encore que 3 % du PIB en 2001.

L'intérêt des autorités chinoises semble ici rejoindre celui des entreprises étrangères. Pour les premières, la stratégie a consisté à inciter les firmes multinationales à faire des transferts de technologie, quitte à faire jouer la concurrence, par exemple dans l'industrie automobile, afin de générer des effets de *spillover*. Le gouvernement utilise l'argument de l'importance du marché intérieur pour négocier des transferts de technologie et un plus grand ancrage local.

Cette stratégie a aussi reposé sur un effort important de financement de la recherche. Quant aux multinationales, après avoir transféré les segments de production les plus intensifs en main-d'œuvre, elles délocalisent maintenant des centres de recherche (ainsi d'ailleurs que



dans d'autres pays d'Asie comme le Japon). C'est le cas, par exemple, des équipementiers français qui espèrent ainsi avoir une meilleure adaptation des produits à la demande, dans un secteur stratégique, celui de l'industrie automobile où les constructeurs asiatiques sont très présents. C'est aussi le cas d'Alcatel qui développe de la recherche au sein de la société Alcatel Shanghai Bell dont elle détient 50 % du capital et qui emploie environ 6000 salariés, dont 2000 ingénieurs en recherche et développement.

Les technologies de pointe restent encore, pour l'essentiel, réservées à quelques zones privilégiées de Shanghai ou du Delta de la rivière des perles. Mais il apparaît une évolution dans la localisation des centres de recherche dans la mesure où les entreprises, notamment étrangères, délocalisent aussi à l'intérieur même de la Chine afin de bénéficier d'une main-d'œuvre bon marché.

Le secteur de l'informatique représente plus de la moitié des exportations de biens de haute technologie, suivi par le secteur de la communication et l'électronique. Ce dernier secteur explique presque la moitié des importations devant l'informatique et la communication (cf. tableau n° 3 en annexe).

Le développement de la recherche est également très important dans le secteur des biotechnologies, ce qui aura, dans les années à venir, un impact sur la production, mais aussi sur le commerce (cf. Huang et *alii*, 2004).

Cette évolution résulte à la fois de l'attractivité d'un grand marché et d'une main-d'œuvre peu coûteuse et laisse prévoir une montée en gamme de la Chine dans les secteurs concernés. Celle-ci dépend toutefois très largement de l'investissement direct étranger.

Ces produits fabriqués « en Chine » ne sont pas, pour la plupart, fabriqués « par la Chine ». Ce pays reste encore pour une large part « l'atelier du monde ».

Les caractéristiques de la spécialisation sur des produits intermédiaires et des activités d'assemblage expliquent l'orientation géographique des échanges.

### *UNE ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE MARQUÉE*

La concurrence exercée par la Chine sur les marchés mondiaux de biens de consommation a poursuivi un mouvement enclenché par les autres pays de la zone Asie dans les années 1970, avec une stratégie et un avantage comparatif assez analogue. Mais, au-delà des échanges avec le reste du monde, l'Asie constitue actuellement une zone régionale relativement intégrée dans laquelle la Chine joue un rôle de leader.

L'orientation géographique des échanges présente deux caractéristiques essentielles : la Chine importe des autres pays d'Asie des biens qu'elle va assembler, puis exporter aux États-Unis et en Europe.

**Tableau n° 1**  
**Échanges extérieurs de la Chine en produits de haute technologie**  
**par pays et par régions**  
(Unité : 100 Millions \$US)

	Exportations		Importations	
	1991	2003	1991	2003
Japon	98,73	485,48	96,93	605,81
Corée du Sud	21,05	164,18	10,30	352,41
Hong-Kong	310,50	623,28	168,72	90,84
Taïwan	5,75	73,57	35,16	403,28
ASEAN	39,95	252,67	36,95	386,65
Singapour	19,46	72,46	10,27	85,65
Asie	514,78	1818,68	363,22	2229,85
Afrique	9,66	83,20	4,12	68,31
Europe	90,82	721,18	122,74	569,80
Amérique Latine	7,68	97,05	15,10	121,95
Amérique du Nord	64,87	801,79	93,29	312,57
Océanie	6,24	59,55	16,84	70,26
Total	694,14	3581,46	616,34	3372,84

Note : les données sont calculées aux taux de change effectifs réels (calculé à l'aide des prix relatifs à la consommation, 1995=100)

Source : China Statistical Yearbook et International Financial Statistics, diverses éditions.

Les États-Unis sont le premier pays destinataire des exportations de la Chine devant l'Union européenne (la France étant au 4<sup>ème</sup> rang derrière l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni). À un niveau à peu près équivalent à l'ensemble de l'UE se trouvent Hong-Kong, puis le Japon et la Corée.

La structure géographique des importations est différente puisque l'Asie est très dominante, reflétant la spécialisation de la Chine dans l'assemblage de produits importés des autres pays d'Asie. L'examen des soldes commerciaux confirme l'orientation des échanges : des importations essentiellement en provenance de la zone Asie, avec laquelle la Chine est déficitaire et une réexportation vers les États-Unis et l'Europe, avec lesquels elle est excédentaire (cf. graphique n° 3 en annexe).

L'évolution de ces soldes, notamment avec les États-Unis, est un élément de négociation et une source de conflits de plus en plus nombreux, comme nous le verrons.

Malgré la croissance continue de son commerce extérieur, la Chine n'affiche pas de forts excédents commerciaux, et généralement, les



soldes commerciaux semblent plus influencés par la situation économique interne que par la conjoncture internationale. Ge (1999) remarque que le solde de la balance commerciale et le PIB évoluent en sens inverse. Une accélération de la croissance du PIB s'accompagne d'une augmentation de la demande d'importations et d'un ralentissement des exportations.

Les premiers chiffres de l'année 2004 annoncent un déficit qui est le premier depuis 1974. Les résultats des premiers mois ont été biaisés par l'annonce, en octobre 2003, d'une baisse du rabais sur la TVA à l'exportation qui a incité les exportateurs à accélérer leurs ventes à la fin de l'année 2003. Le ministère du Commerce extérieur (MOFCOM) prévoit pour 2004 une croissance des exportations de 15 %, soit la moitié de la croissance de 2003. La hausse des importations résulte à la fois de la hausse des prix des matières premières, d'un accroissement de la demande d'équipement de la part des entreprises étrangères et de la demande nationale de biens de consommation étrangers.

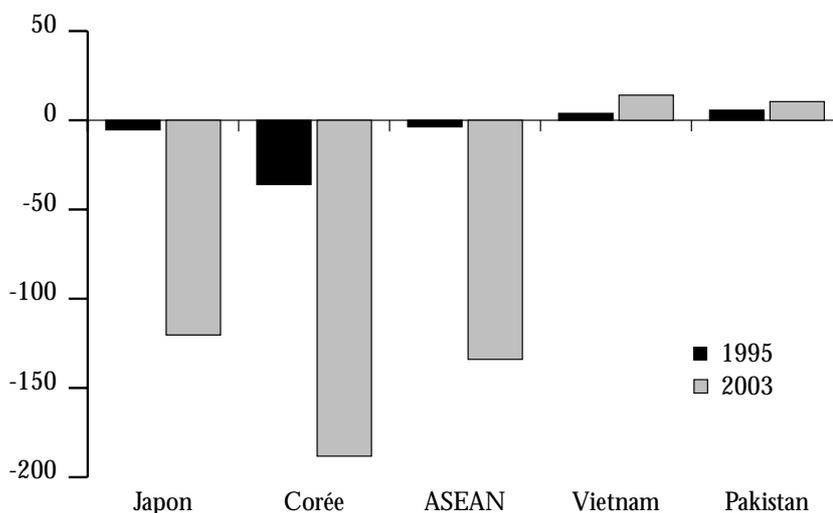
*UNE FORTE INSERTION  
DANS LE SYSTÈME PRODUCTIF ASIATIQUE :  
CONCURRENCE ET COMPLÉMENTARITÉ*

La spécialisation chinoise se traduit par une forte insertion dans le système de production et les échanges de la zone Asie. Généralement très déficitaire avec ces pays (cf. graphique n° 2), la Chine n'en est pas moins souvent perçue comme une menace.

L'intégration régionale de l'Asie commence dans les années 1960 avec la création en 1967 de l'ASEAN (Association des Nations du Sud-Est Asiatique) qui regroupait initialement la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines, et auxquels se sont joints, par la suite, le Brunei, le Vietnam, le Laos, le Cambodge et la Birmanie. Elle s'est, depuis, intensifiée, et ces pays sont parvenus à un accord avec la Chine sur les modalités de création de la plus grande zone de libre échange du monde à partir de 2010. Ce projet concerne la Chine, l'ASEAN, la Corée et le Japon. Un accord de libre échange entre la Chine et Singapour doit être signé en novembre 2004. Les négociations ont sans doute été facilitées par la proximité des niveaux de développement des différents pays (Fan, 2003).

L'intégration de la Chine dans la zone asiatique correspond à une stratégie de sécurité, afin de limiter le poids des États-Unis et de se protéger contre les chocs liés à la mondialisation (Sheng, 2003). Elle résulte d'une forte intégration des réseaux de production entre la Chine et les pays de l'ASEAN, le Japon, la Corée, et plus récemment, le Pakistan<sup>5</sup> (Naughton, 1997). Actuellement, l'avantage comparatif de la

**Graphique n° 2**  
**Soldes avec l'Asie**  
 (Unité : 100 millions \$ US)



Source : China's Customs Statistics, différentes années.

12

Chine réside encore essentiellement dans les produits incluant une forte quantité de main-d'œuvre, mais sa montée en gamme sur un certain nombre de produits inquiète des pays comme Singapour, la Corée, Taïwan ou la Malaisie. En revanche, la Thaïlande et l'Indonésie ont plutôt un avantage comparatif dans les ressources naturelles. Ces deux pays sont, avec les Philippines, ceux qui sont les plus éloignés des spécialisations chinoises. La structure des exportations de la Chine est proche de celle de ses voisins, notamment de Taïwan et de la Corée en 1990 et, en cela, elle constitue une menace et la concurrence ira sans doute en s'accroissant. Elle est actuellement le premier exportateur d'Asie devant la Corée, Taïwan et Singapour.

Les échanges de biens de haute technologie se font essentiellement avec l'Asie (surtout Hong-Kong et le Japon) et les États-Unis. Notons que, comme pour les autres secteurs, le poids de l'Asie (essentiellement le Japon et la Corée) est plus important pour les importations que pour les exportations, alors que c'est l'inverse avec les États-Unis et, dans une moindre mesure, l'Europe.

L'analyse de la compétitivité de la Chine par rapport aux autres pays de la zone Asie (Lall et Albaladejo, 2004) conduit aux observations suivantes. La menace que représente la Chine vis-à-vis de ses voisins est relative aux produits à faible technologie. Par exemple, dans le secteur de l'habillement, la structure des exportations de la Chine est similaire à



celle du Bangladesh, du Sri Lanka, du Pakistan, du Vietnam et du Népal. Au contraire pour les biens à fort contenu technologique, il y a une complémentarité des systèmes productifs asiatiques plutôt qu'une concurrence. Comme nous l'avons vu, les importations de la Chine en biens de haute technologie se font surtout avec l'Asie et elles augmentent plus que ses exportations ; l'organisation des secteurs concernés se fait sur une base régionale. Toutefois, la concurrence pourrait être pénalisante si la Chine continue d'opérer une montée en gamme. Dans ce cas de figure, le Japon est assez vulnérable, notamment dans ses exportations avec l'Europe et les États-Unis (Breslin, 1999). La concurrence porte aussi sur le rachat des firmes étrangères par des firmes chinoises. Ainsi, la société Shanghai Automobile Industry Corp a signé un protocole d'accord pour racheter le constructeur automobile coréen Ssangyong. Le risque est, évidemment, que la Chine délocalise une partie de la production sur son territoire en raison de l'augmentation régulière des rémunérations en Corée qui craint maintenant de perdre sa compétitivité.

La Chine joue un rôle de moteur de la croissance à l'égard de ses voisins qui seraient très pénalisés par un ralentissement de son économie. En effet, les perspectives d'évolution de la demande, en raison de la taille du marché intérieur, mais surtout des performances à l'exportation, constituent des débouchés très importants pour les pays voisins qui seraient gravement atteints par une baisse des importations chinoises.

À l'avenir, hormis la question importante du taux de change<sup>6</sup>, les éléments essentiels de l'insertion internationale de la Chine vont concerner l'évolution de son intégration à l'OMC et la suppression des quotas en matière textile, les risques de multiplication des conflits commerciaux qui vont en résulter, sa capacité à surmonter ses graves difficultés internes dont dépendra, en partie, la croissance de certains de ses partenaires asiatiques.

En devenant membre de l'OMC, la Chine s'est engagée à diminuer les droits de douane<sup>7</sup> et à supprimer les quotas et licences d'importation. La libéralisation complète du secteur textile à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 ne peut que renforcer le poids de la Chine dans le commerce mondial. Mais cela risque de mettre à mal l'ensemble du secteur dans les pays qui sont les fournisseurs traditionnels comme le Maroc, la Tunisie, la Roumanie ou encore plus le Cambodge, le Pakistan ou le Vietnam. De plus, les pays d'Europe craignent que les États-Unis ne réussissent à imposer des limites à l'exportation, la Chine s'orienterait alors vers eux.

La Chine est aussi concernée par l'accord sur la propriété intellectuelle. Or, ce sujet est une des principales sources de conflit avec l'Europe et, surtout, avec les États-Unis (Yang et *alii*, 2004).



L'importance de leur déficit commercial les a rendus très sensibles à ce qu'ils considèrent, d'une façon générale, comme un manque de transparence de la politique commerciale chinoise. Le contentieux concerne, en particuliers, les contrefaçons<sup>8</sup> et les normes. Actuellement, des discussions sont en cours sur le problème de la certification où les procédures sont devenues complexes et coûteuses, des normes spécifiquement chinoises touchant maintenant plus de 100 produits, notamment l'automobile. Le fait que, contrairement à l'Asie, ni l'Europe, ni les États-Unis n'aient voulu reconnaître le caractère d'économie de marché à la Chine est significatif de la tension qui risque de se manifester dans les relations commerciales internationales.

Enfin, la Chine devra ouvrir le secteur des services aux investisseurs étrangers, avec un délai plus ou moins long selon les secteurs.

Surtout, la Chine est devenue un partenaire nécessaire à la plupart des pays. La taille de son marché intérieur est telle qu'une hausse de la demande peut entraîner une hausse des prix internationaux, comme on le voit actuellement sur les matières premières. Ses performances dans le commerce mondial ne doivent pas masquer le fait que les difficultés qu'elle a à surmonter sont très importantes. Des réformes essentielles comme celle des entreprises d'État ou du secteur bancaire sont loin d'être achevées. Le chômage est croissant et il subsiste une pauvreté importante dans la plupart des provinces chinoises. De plus, si son adhésion à l'OMC l'avantage dans un certain nombre de secteurs, elle va aussi aggraver la situation d'une agriculture peu compétitive, ce qui ne peut qu'accroître des disparités spatiales qui sont déjà importantes<sup>9</sup>. Il s'agit d'un sujet devenu de plus en plus préoccupant pour deux raisons :

- les tensions inter-provinciales sont croissantes et le gouvernement devra maintenir une solidarité de la part des provinces les plus riches à l'égard des plus pauvres ou mettre lui-même en place une politique de fédéralisme budgétaire (Brun et *alii*, 2004) ;

- en règle générale, une insertion internationale croissante favorise les risques de sécession (Alesina et *alii*, 2000) ; dans le cas de la Chine, il s'agirait plutôt du souhait d'une plus grande autonomie, que ce soit pour des raisons politiques ou des raisons économiques. De ce point de vue, il est certain que l'accroissement de richesse des régions côtières leur donne un fort pouvoir de négociation vis-à-vis du gouvernement central avec lequel les conflits sont nombreux.

Si la croissance économique chinoise se ralentit, ses importations vont diminuer et les pays de la zone Asie en souffriront grandement. De plus, ses exportations risquent d'augmenter si la production des firmes étrangères ne trouve plus assez de débouchés sur le marché intérieur. Elles devront alors écouler à l'étranger des produits destinés au marché chinois, et cela, à des prix généralement très compétitifs.

La forte présence de produits chinois sur les marchés des pays industrialisés reflète la compétitivité de ce pays dans de nombreux secteurs et son aptitude à s'adapter à la concurrence internationale. Mais les échanges restent, pour l'essentiel, dépendant des firmes étrangères et l'économie chinoise reste vulnérable.

*ANNEXE*

**Tableau n° 2**  
**Commerce extérieur de la Chine par produits, 2003**  
(nomenclature HS)

	Exportation	Importation
Total	100,00	100,00
1 Animaux vivants, produits animaux	1,20	0,80
2 Produits végétaux	1,73	1,74
3 Huiles et matières grasses animales et végétales	0,03	0,71
4 Produits alimentaires, boissons, tabac	1,75	0,51
5 Minerais	2,90	9,14
6 Produits chimiques	4,23	7,70
7 Plastique et produits en plastique, caoutchouc et produits en caoutchouc	2,86	5,99
8 Peaux, cuir, fourrures, articles de voyage	2,64	1,00
9 Laine et articles en laine	0,99	1,13
10 Bois, fibres, papier	0,69	2,09
11 Textiles et habillement	16,73	4,67
12 Chaussures, articles en cuir	3,57	0,12
13 Articles en pierre, ciment, céramique et verre	1,58	0,64
14 Bijouterie	0,75	0,45
15 Articles métalliques	5,73	9,54
16 Machines et appareils mécaniques, équipement électrique, téléviseurs, magnétoscopes	39,34	42,49
17 Véhicules et équipement automobile	3,56	4,25
18 Instruments optiques, appareils photographiques, instruments de mesure, instruments chirurgicaux, montres et horlogerie	2,99	6,34
19 Armes	0,00	0,00
20 Divers articles manufacturés	6,50	0,39
21 Antiquités	0,00	0,00
22 Hors classification	0,22	0,31

Source : China's Customs Statistics Dec. 2003.

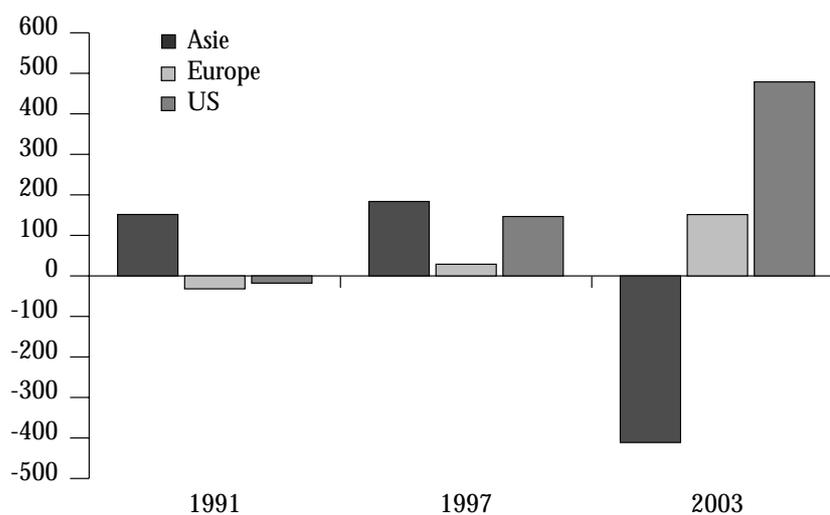
**Tableau n° 3**  
**Part relative des produits de haute technologie**  
**dans les échanges extérieurs, 2003**  
 (en %)

	Exportations	Importations	Échanges commerciaux
Technologie informatique	53,88	19,41	35,96
Technologie des communications	29,49	14,36	21,62
Électroniques	10,36	44,89	28,31
Technologie d'analyse photonique	1,63	1,83	1,73
Technologie d'ordinateurs intégrés manufacturés	0,93	9,51	5,39
Technologie d'analyse biologique	0,17	0,09	0,13
Technologie d'analyse médicale	2,27	2,56	2,42
Technologie aéronautique	0,69	4,61	2,73
Technologie d'analyse matérielle	0,37	2,04	1,24
Autres technologies	0,25	0,64	0,45
Total	100	100	100

Source : www.mofcom.gov.cn

16

**Graphique n° 3**  
**Soldes commerciaux avec les pays d'Asie**  
 (Unité : 100 millions \$ US)



Source : China's Customs Statistics, différentes années

**Tableau n° 4**  
**Régionalisation du commerce extérieur et des IDE, 2002**

	Indicateur d'ouverture	Part de chaque province dans les exportations totales	Part de chaque province dans les importations totales	Proportion de l'IDE dans le commerce extérieur de chaque province	
				Exportation	Importation
Beijing	68,79	2,56	6,22	48,18	25,90
Tianjing	92,21	3,40	3,99	82,01	78,39
Hebei	9,23	1,28	0,91	34,57	30,51
Shanxi	14,76	0,85	0,29	5,85	9,53
Inner mongolia	12,72	0,32	0,55	12,10	7,68
Liaoning	35,52	3,70	3,85	59,70	55,16
Jilin	15,01	0,57	0,75	21,62	59,84
Heilongjiang	9,99	0,74	0,77	11,67	16,07
Shanghai	110,57	9,52	13,97	61,77	62,70
Jiangsu	57,99	11,98	12,02	62,15	72,26
Zhejiang	49,21	9,69	5,01	29,15	36,39
Anhui	9,75	0,71	0,64	19,85	35,51
Fujian	53,62	5,65	4,05	56,92	69,77
Jiangxi	6,74	0,32	0,32	17,08	24,05
Shandong	29,31	6,60	5,38	51,11	53,08
Henan	5,01	0,72	0,47	15,93	21,39
Hubei	7,54	0,64	0,83	32,28	32,27
Hunan	6,24	0,55	0,50	13,48	28,57
Guangdong	158,55	36,58	36,03	58,46	55,46
Guangxi	8,79	0,45	0,38	20,78	42,04
Hainan	24,57	0,21	0,38	52,57	53,53
Chongqing	8,29	0,34	0,31	8,72	30,96
Sichuan	7,57	0,81	0,62	12,19	18,97
Guizhou	6,85	0,17	0,14	9,59	17,81
Yunnan	8,63	0,40	0,35	10,10	11,92
Tibet	6,42	0,02	0,02	3,57	0,84
Shanxi	11,32	0,48	0,41	7,26	24,00
Gansu	7,40	0,16	0,18	19,59	6,65
Qinghai	5,69	0,05	0,02	1,92	11,45
Ningxia	12,42	0,11	0,05	17,12	23,63
Xinjiang	15,96	0,40	0,61	4,81	2,03
Total	43,52	100,00	100,00	52,21	54,29

Indicateur d'ouverture : exportations + importations/PIB.  
Source : China Statistical Yearbook 2003.

## NOTES

1. La libéralisation a été progressive, conformément au caractère graduel des réformes chinoises et ce n'est qu'en 1994 qu'a pris fin la planification obligatoire du commerce extérieur.
2. Les provinces du Guangdong et du Fujian ont été choisies notamment en raison de leur proximité avec Hong-Kong et de l'abondance de leur main-d'œuvre pour abriter les quatre premières Zones économiques spéciales.
3. Comme il est d'usage, les statistiques du commerce extérieur concernent la Chine sans Hong-Kong.
4. *China's Customs Statistics*, n°12, 2003.
5. Ceci se réalise malgré des divergences politiques qui sont parfois importantes, comme avec le Japon, et sans organisation institutionnelle officielle.
6. Une appréciation du taux de change ne devrait pas entraîner une détérioration de la balance commerciale dans la mesure où cela ne pénaliserait que le commerce ordinaire, avec intrants locaux, mais pas le commerce d'assemblage qui bénéficierait au contraire d'une baisse des prix des intrants importés (Dées, 2002).
7. Il ont déjà fortement baissé puisqu'en moyenne, le taux de protection nominal est passé de 42,5 % en 1991 à 15,2 % en 2001.
8. On considère que les provinces du sud de la Chine sont la principale source de piratage de CD, aussi bien sur le marché domestique qu'à l'exportation (cf Chan et alii, 1999).
9. Ces disparités qui sont croissantes s'observent à la fois entre zones rurales et zones urbaines et entre régions (Li et Zhai, 2002 a et b).

## BIBLIOGRAPHIE

- ALESINA A., SPOLAORE E. et WACZIARG R. (2000), « Economic Integration and Political Disintegration », *American Economic Review*, vol.90, n°, 1276-1296.
- BIN S. (2001), « The Political Economy of Trade Policy in China », *Working Paper*, Nankai University, Tianjin et Copenhagen Business School.
- BRESLIN S. (1999), « The Politics of Chinese Trade and the Asian financial crises: questioning in the wisdom of export-led growth ». *Third World Quarterly*, vol.20, n° 6, 1179-1199.
- BRUN J.F., COMBES J.L., RENARD M.F., (2002), « Are there spillover effects between coastal and noncoastal regions in China? », *China Economic Review*, 109, 1-9.
- BRUN J.F., COMBES J.L., COMBES-MOTEL P., RENARD M.F. (2004), « Increased Exposure of China to Asymmetric External Shocks: is Fiscal federalism an Efficient Answer? » papier présenté à : *International Symposium on Private Enterprises and China's Economic Development*, Chinese Economists Society, Chinese Academy of Social Sciences, Pékin.
- CHAN T., TRACY N. et WENHUI Z., (1999), *China's Export Miracle - Origins, Results and Prospects*, Mac Millan Press, Londres.
- DEES S. (2002), « Compétitivité-prix et hétérogénéité des échanges extérieurs chinois », *Économie internationale*, 92, 41-66.
- FAN G. (2003), « Chine et Asie : vers un marché plus intégré », *Tendances de l'Économie Chinoise*, n° 25, Printemps 2003.
- GE W. (1999), *Special Economic Zones and the Economic Transition in China*, World Scientific, Singapour, Londres.
- HUANT J, HU R., MEI H. et VAN TONGEREN F. (2004), « Biotechnology boost to crop productivity in China: trade and welfare implications », *Journal of Development Economics*, vol.15, n° 1, octobre, 27-54.
- LARDY N. (1991), *Foreign Trade and Economic Reform in China, 1978-1990*, Cambridge : Cambridge University Press.



LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CHINE DANS LE COMMERCE MONDIAL :  
UNE RÉUSSITE SPECTACULAIRE POUR UNE ÉCONOMIE FRAGILE

---

- LARDY N. (1994), *China and the World Economy*, Institute for International Economy, Washington DC.
- LEMOINE F. et ÜNAL-KESENCI D. (2002), « Chine : spécialisation internationale et rattrapage technologique », *Économie internationale*, 92, 11-40.
- LI S. et ZHAI F. (2002a), « China's WTO Accession and Implications for its Regional Economies », *Economie internationale*, 92, 67-102.
- LI S. et ZHAI F. (2002b), *The impact of WTO accession on income disparity in China* in Renard ed.
- NAUGHTON B. ed. (1997), *The China Circle*, Brookings Institution Press, Washington DC.
- RENARD MF. ed. (2002), *China and its Regions*, Edward Elgar, Cheltenham, UK.
- SZIRMAI A. et WANG L., (2003), « Technological inputs and Productivity growth in China's High-Tech Industries », *Working Paper*, CASS, Pékin et Eindhoven University of Technology.
- SHENG L. (2003), « China-ASEAN Free Trade Area: Origins, development and Strategic Motivations », *ISEAS Working Paper: International Politics and Security Issues Series N° 1* (2003), Institute of Southeast Asian Studies, Singapour.
- SHAFIYEDDIN S.M. (2004), « Is China's accession to WTO threatening exports of developing countries ? », *China Economic Review*, vol. 15, n° 2, 109-144.
- UNCTAD, (2002), *Trade and Development Report*.
- WILL M., DIMARANAN B., HERTEL T., IANCHOVICHINA H. (2000), « Trade Policy, Structural Change and China's Trade Growth », *Working Paper* n° 64, Stanford University.
- WTO, (2004) [www.wto.org](http://www.wto.org), World Trade 2003, News 2004.
- YANG J., ASKARI H., FORRER J. et TEEGEN H. (2004), « US Economic Sanctions Against China: Who Gets Hurt? », *The World Economy*, vol.27, n° 7, 1047-1081.

